



Le 9 décembre 2022

## A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri devient encore plus simple !

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri devient encore plus simple ! **Tous vos emballages et vos papiers se trient dorénavant au même endroit, c'est-à-dire dans les conteneurs jaunes en point d'apport volontaire.** Les conteneurs bleus disparaissent, remplacés par des conteneurs jaunes nommés « *emballages et papiers* ».

Ce passage à la collecte dite « multi matériaux » marque **une seconde étape majeure dans l'évolution de la collecte de nos déchets ménagers sur le territoire.**

**Nous sommes tous acteurs du recyclage : ensemble, adoptons un geste de tri logique, simple et utile !**

**NOUVEAU** À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

**TOUS**

VOS EMBALLAGES ET VOS PAPIERS  
SE  
**TRIENT**  
**DANS LES CONTENEURS JAUNES**



CIITE© 

Les nouvelles consignes de tri

**NOUVEAU**

# À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023, RASSEMBLEZ TOUS VOS EMBALLAGES ET TOUS VOS PAPIERS !



**EMBALLAGES  
PLASTIQUES**



**EMBALLAGES MÉTALLIQUES,  
MÊME LES PLUS PETITS**



**CARTONNETTES**



**BRIQUES  
ALIMENTAIRES**

**JE TRIÉ DÉJÀ  
TOUS MES  
EMBALLAGES ...**

**JE TRIÉ EN +  
TOUS MES PAPIERS  
DANS LE MÊME  
CONTENEUR JAUNE !**



**PUBLICITÉS, PROSPECTUS**



**COURRIERS, LETTRES**



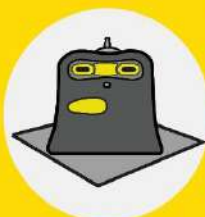
**JOURNAUX, MAGAZINES**



**ENVELOPPES,  
PAPIERS**



**LIVRES, CAHIERS**



**RAPPEL**  
NE PAS RINCER  
VOS EMBALLAGES  
LES DÉPOSER  
EN VRAC  
NE PAS LES  
IMBRIQUER



**CATALOGUES,  
ANNUAIRES**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les consignes évoluent et le tri devient encore plus simple :

les journaux, magazines, publicités, prospectus, courriers, lettres, enveloppes, papiers, livres, cahiers, catalogues, annuaires **vont avec** les emballages plastiques, métalliques, cartonnettes, briques alimentaires dans le même conteneur jaune.

Le syndicat s'engage avec  
pour le tri et le recyclage.



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

04 76 97 19 52 [www.sibreca.fr](http://www.sibreca.fr)



## Optimiser et faciliter encore plus la collecte sélective

En s'engageant une nouvelle fois auprès de CITEO, le SIBRECSA a pour objectif **d'ici 2025 d'améliorer ses performances de tri et de recyclage pour les emballages de +18%, en facilitant encore plus nos apports en point de collecte.**

En outre, le syndicat **fiabilise le traitement des emballages et des papiers** en s'engageant aux côtés de Savoie Déchets et de 4 autres collectivités (SICTOM Morestel, SICTOM du Guiers, Communauté de Commune Bugey Sud et Grand Lac) pour **la construction d'un nouveau centre de tri sur le bassin Chambérien à l'horizon 2025.**

Pour ce faire, le SIBRECSA déploie pendant plusieurs mois un programme d'actions visant à **sensibiliser les usagers et professionnels sur le bon geste de tri, et à améliorer l'accès aux points d'apport volontaire :**

- **Déploiement de plusieurs campagnes de communication** (envoi d'un courrier officiel et d'un sticker repositionnable illustrant les nouvelles consignes de tri à chaque foyer, annonces presse et radio, réseaux sociaux, information auprès des communes...);
- **Mise à jour progressive de la signalétique sur les conteneurs de tri** (transformation des conteneurs jaunes dits « emballages » et bleus dits « papiers » en uniques conteneurs jaunes dits « emballages et papiers »);
- **Organisation de rencontres sur le terrain et lors d'évènementiels** (dans les marchés locaux, en porte-à-porte...).

Pour rappel, le SIBRECSA met à disposition **292 points d'apports volontaire** (dont 200 complets) **sur l'ensemble du territoire**, dont 256 points équipés de conteneurs aériens et 17 points équipés de conteneurs enterrés ou semi-enterrés.

## La collecte sélective pour contribuer à l'économie circulaire

### Les bénéfices environnementaux de la collecte sélective sur le territoire

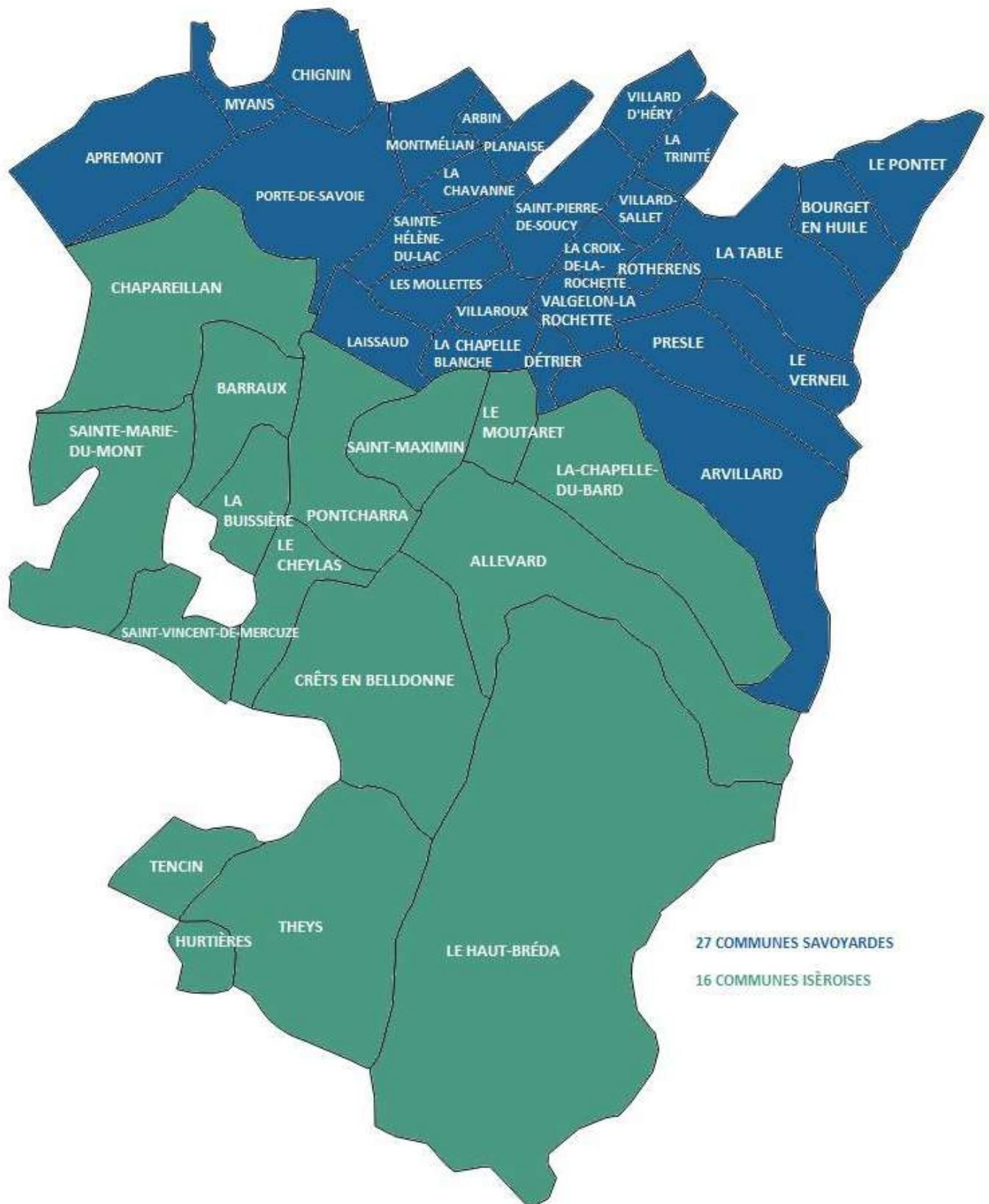
(Source CITEO Repères 2021) :

- L'équivalent en CO<sub>2</sub> d'un parcours de **2 381 292 km** en voiture économisé grâce au recyclage des emballages en plastique
- **19 000 m<sup>3</sup>** d'eau évités grâce au recyclage des papiers, soit l'équivalent de la consommation de **359 habitants**
- **4 716 551** nouvelles bouteilles en verre fabriquées grâce au geste de tri de vos habitants
- **3 296 698** nouveaux magazines fabriqués grâce au geste de tri des habitants

La collecte sélective en 2020	Emballage recyclé	Papier recyclé	Verre recyclé
Moyenne nationale	18.20 kg / habitant	18.00 kg / habitant	33.30 kg / habitant
Moyenne sur le territoire du SIBRECSA	13.00 kg / habitant	12.20 kg / habitant	40.5 kg / habitant

## Une gestion des déchets engagée au quotidien

Le Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de SAVOIE (SIBRECSA) représente un territoire de **55 432 habitants** issus de **43 communes** d'Isère et de Savoie.





**La réduction des déchets**, par l'organisation d'actions de prévention et de sensibilisation ;



**La valorisation organique**, par le compostage des biodéchets de la cuisine et du jardin ;



**La valorisation matière**, par le recyclage (collecte sélective en points d'apport volontaire et dans les 5 déchèteries) ;



**La valorisation énergétique**, par l'incinération à l'usine de Pontcharra (collecte des ordures ménagères).

Le SIBRECSA est géré par **un comité syndical** composé de **57 élus membres** désignés par les conseils communautaires des **2 communautés de communes** adhérentes **Le Grésivaudan** et **Cœur de Savoie**. L'équipe du SIBRECSA est composée de **7 agents**.

Plus d'informations sur [www.sibreca.fr](http://www.sibreca.fr)

## A propos de CITEO



CITEO est **une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution** pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

**Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire**, CITEO s'est fixé **5 engagements** :

- **Réduire l'impact environnemental** des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ;
- **Créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain** qui conjuguent performances environnementales et économique ;
- **Donner les clés aux consommateurs** pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ;
- **Coconstruire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise**, de l'échelle locale à l'international ;
- **Cultiver l'engagement de ses collaborateurs** au service de sa mission.

Depuis la création de CITEO, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs.

Aujourd'hui, **72% des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste écocitoyen.**

Plus d'informations sur [www.citeo.fr](http://www.citeo.fr)